

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 20 octobre 2022

<b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b>			L'an deux mille vingt-deux le Vingt du Mois d'Octobre
<b>DEPARTEMENT du CANTAL</b>			
Nombre de membres			
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
23	23	21	
Date de la convocation : 05 octobre 2022			
Date d'affichage : 05 octobre 2022			
Vote : Pour : 21			
Contre : 0			
Abstention : 0			
			<b>Présents :</b> Robert PISSAVY, Christian PICHOT-DUCLOS, Magali CRAUSER, Gilles CHABRIER, Christian GRAS, Danielle ROLLAND, Annie COUDERC, Véronique BOREL, Renaud BOUTOUTE, Roland VIDAL, Pierrick ROCHE, Eric TUPHE, Jean BOUCHER, Félix ROCHE, Flore COUTURE, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Alain BARRES.
			<b>Présents par procuration :</b> Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Véronique BOREL, Pierre JUILLARD donne pouvoir à Gilles CHABRIER, Françoise ALRIQ donne pouvoir à Jean BOUCHER, Dimitri OCTAVIE donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLOS
			<b>Absent :</b> Béatrice CHEVALLET, Béatrice THOMAS.
			<b>Secrétaire de Séance :</b> Pierrick ROCHE

OBJET : Décision modificative n°4 BUDGET PRINCIPAL 2022

Monsieur le Maire indique qu'il convient de modifier le budget principal pour les éléments suivants :

- 5 000.00 € pour l'opération « bâtiments publics » afin de changer le chauffe-eau du stade.
- 5 000.00 € pour l'opération « matériel roulant » afin de réparer les axes de la mini-pelle et sa remorque.

Monsieur le Maire propose de prendre les crédits sur l'opération « Acquisition de matériel » n°134.

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/10/2022 015-200071702-20221024-DE_2022_110-BF

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE

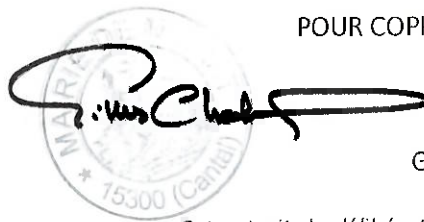
- **APPROUVE** les mouvements de crédits suivants.

DECISION MODIFICATIVE n°4	
SECTION INVESTISSEMENT	
HAUSSE DES DEPENSES	
OPERATION 131 - AMELIORATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX Compte 2132	5 000,00 €
OPERATION 145 - MATERIEL ROULANT 2188 - Autres immobilisations	5 000,00 €
BAISSE DES DEPENSES	
OPERATION 134 - ACQUISITION DE MATERIEL 2188 - Autres Immobilisations	- 10 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME



Le Maire,

Gilles CHABRIER

*Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657). Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: [www.murat.fr](http://www.murat.fr)*

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/10/2022 015-200071702-20221024-DE_2022_110-BF